



Procès-verbal n° 21 de la réunion du Conseil d'administration du 23 mars 2021

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, J. Nivarlet (*vice-président*), B.S cherpereel, (*secrétaire général*).

Excusé : Mr A. Geurten (motifs familiaux)

La réunion se déroule par vidéoconférence à 17h00

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

1. Dossier Corona

1.1. Modalités de soutien pour les clubs

1.1.1. Courrier adressé aux clubs

Les membres du CDA prennent connaissance et approuvent les termes du courrier rédigé par le président et le trésorier-général reprenant les modalités de redistribution du soutien exceptionnel de la Communauté française et les montants par clubs qui a été envoyé à tous les clubs de l'AWBB.

Après contact avec les services de l'ADEPS, il s'avère que les clubs sis en Communauté germanophone ne sont pas éligibles aux subsides. Les membres du conseil d'administration décident d'octroyer le montant estimé sur fonds propres.

Un courrier sera toutefois adressé à la Communauté germanophone pour soulever la question.

1.1.2. Modalités d'utilisation du subside exceptionnel de la Ministre des Sports

Les membres du CDA prennent connaissance et approuvent les termes du document rédigé par le secrétaire-général, le trésorier-général et le président et qui soumet aux services de l'ADEPS les propositions de redistribution.

1.1.3. L'opération je m'bouge pour mon club

Les membres du conseil d'administration félicitent déjà les 103 clubs qui ont décidé de participer à la deuxième édition de l'opération initiée par la Ministre des Sports.

1.2. Dernières nouvelles du Codeco

Les mesures prises lors de la réunion du 19 mars 2021 n'ont pas impacté les activités sportives.

1.3. Dernier protocole pour les activités physiques et sportives

De ce fait, le protocole n'a fait pas l'objet de modifications.

2. Assemblée générale du 27 mars 2021

2.1. Ordre du jour de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour et des annexes.

2.2. Modalités pratiques pour l'AG en vidéoconférence

Les membres du conseil d'administration approuvent les termes du document rédigé par le président.

2.3. Examen et gestion des points de l'ordre du jour

Les membres du CdA parcourent l'ordre du jour et déterminent les modalités de gestion des différents points.

2.4. Questions-Réponses de la Commission financière

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des questions posées par les membres de la commission financière et félicitent le trésorier-général pour la complétude de ses réponses.

3. Approbation des procès-verbaux des réunions du CdA

3.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2021

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 9 mars 2021 tel qu'il a été publié dans la newsletter 894 du 19 mars 2021

4. Compétences administratives

4.1. Suivi du Crelan 3X3 tour

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'évolution du dossier et restent dans l'attente du projet de convention.

4.2. Apport d'activités du club école P01 vers le club Anciens 13

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande d'approbation d'un apport de l'équipe de P2 du club BC Ecole P1 vers le club Anciens 13. La demande étant conforme aux dispositions de l'article PA 75ter, elle fait l'objet d'une approbation.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de cette décision.

4.3. Déclaration demande de subvention PP2021

Conformément aux instructions de l'ADEPS, le conseil d'administration souhaite solliciter l'obtention du subside forfaitaire de fonctionnement.

Le secrétaire-général est chargé de la gestion du dossier qui doit être rentré pour le 31 mars 2021.

4.4. Fusion Saint-Walburge - Liège Basket

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande d'approbation de la fusion entre les clubs Saint Walburge et Liège Basket.

Au vu des différentes implications qu'il convient d'appréhender, le dossier est mis en continuation.

4.5. Demande de dérogation BBC Leuze

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à une U16 d'évoluer la saison prochaine en U14 suite à un manque d'effectifs.

Les membres du conseil d'administration décident de ne pas répondre favorablement à la demande.

Le secrétaire-général est chargé de l'exécution de cette décision.

4.6. Feuille électronique

Les partenaires de l'AWBB ont confirmé la mise en production le 15 avril 2021.

5. Gestion du CRF

5.1. Statut du directeur du centre de formation

Le président fait rapport de la réunion qu'il a eue avec le direction technique et L.François au cours de laquelle il a été débattu d'une proposition faite par le Club de Castors Braine à ce dernier. La proposition vise à lui confier le coaching de l'équipe de R2.

Compte tenu du rôle essentiel que L.François occupe au centre de formation et dans la politique de détection et de sélection de l'AWBB, la compatibilité de cette proposition avec ses fonctions actuelles fait l'objet d'un examen approfondi.

Au terme de cet examen, prenant en considération l'ensemble des éléments sportifs, administratifs et financiers de la question, il est proposé au conseil d'administration ce qui suit :

- Pas d'opposition à l'acceptation de la proposition formulée par le club de Castors Braine ;
- Rédaction d'une charte éthique fixant les modalités du règlement de la situation ;
- Modification du statut de L. François qui devient responsable administratif du CRF
- Limitation de ses compétences en matière de sélection et détection de la filière
- Arrêt de ses activités en qualité de coach des équipes du CRF.

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur les propositions et chargent le président et le directeur technique de l'exécution de leur décision.

5.2. Demande d'inscription 2021-2022

J. Nivarlet, président du département sélection & détection présente la demande de la direction technique d'accueillir un U12 A.O au centre de formation au vu de ses qualités exceptionnelles, de l'autorisation des parents et de l'accord du club.

Compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, de la reconnaissance de la plus-value que le CRF peut apporter aux jeunes talents de l'AWBB, des modalités spécifiques d'encadrement envisagées, les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la demande.

Il est confirmé qu'il est exclu que ce joueur dispute des rencontres officielles dans les équipes du CRF.

La direction technique est chargée de l'exécution de la décision.

5.3. Etat des lieux de paiement des stagiaires

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état du dossier et chargent le président du département sélection & détection d'assurer son suivi avec diligence.

6. Départements

6.1. Département Coupes

6.1.1. Avenir des coupes U12

Sur proposition de S.Faraone, président du département Coupes, le conseil d'administration confirme l'organisation des ½ et finales la Coupe U12 à la condition expresse que les conditions sanitaires le permettent.

6.2. Département Championnat

6.2.1. Résultats du sondage dans les clubs évoluant en régionale

Les membres du CDA prennent connaissance des premiers résultats du sondage réalisé auprès des clubs évoluant en seniors régionaux et actent le fait que tous les clubs n'ont pas encore répondu.

Par ailleurs, les documents d'inscription pour la saison 2021-2022 seront envoyés après l'assemblée générale du 27 mars 2021, la date du 5 mai pour la clôture des inscriptions étant confirmée.

6.3. Département relations CP-CDA

I. Delrue, présidente du département Mini-Basket informe les membres du CDA de la tenue d'une réunion le 1^{er} avril à 19h30

7. Basketball Belgium

7.1. Désignation du représentant permanent au conseil d'administration

En application des dispositions du Code des Sociétés et Associations, l'AWBB doit désigner un représentant permanent appelé à la représenter au sein du conseil d'administration de Basket.

Le président reviendra avec une proposition après la réunion du CdA de Basketball Belgium qui est programmée le 25 mars 2021 et au cours de laquelle le projet de modifications de statuts sera examiné.

7.2. Rapport de la réunion Topsport

Le président, J. Nivarlet et J. Stas ont assisté à un exposé d'Eddy Desmedt, ancien directeur haut niveau au COIB, qui a présenté les conclusions de son audit sur le topsport de Basketvlaanderen.

Avant d'envisager la suite à donner, il a été décidé d'attendre l'input de la direction technique.

8. Divers

- **B. Scherpereel annonce que les conditions offertes par Orange sur les nouveaux abonnements sont revues à la hausse : data doublé et offre prolongée jusqu'au 30 juin.**

La prochaine réunion est programmée le 27 mars 2021.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général